



## **RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE PREMIER TRIMESTRE 2026**

---

### **TABLE DES MATIÈRES**

<b>PROFIL DE L'ENTREPRISE .....</b>	<b>2</b>
<b>SECTEURS D'ACTIVITÉS .....</b>	<b>2</b>
<b>FAIT SAILLANT DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2025.....</b>	<b>3</b>
<b>MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS .....</b>	<b>3</b>
<b>ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS .....</b>	<b>4</b>
<b>ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS .....</b>	<b>5</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE .....</b>	<b>9</b>
<b>INFORMATIONS ADDITIONNELLES .....</b>	<b>12</b>
<b>SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES .....</b>	<b>15</b>

## PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA », « TVA » ou la « Société »), filiale de Québecor Média inc. (« QMI » ou la « société mère »), est une entreprise de communication qui œuvre dans quatre secteurs d'activités : la Télédiffusion, les Services cinématographiques et audiovisuels, les Magazines ainsi que la Production et la distribution. En Télédiffusion, la Société est active en création, en diffusion et en production d'émissions de divertissement, de sports, d'information et d'affaires publiques ainsi qu'en production commerciale. Elle exploite le plus important réseau privé de télévision de langue française en Amérique du Nord, en plus d'exploiter neuf services spécialisés. Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels offre des services de location de studios, de mobiles et d'équipements ainsi que des services de postproduction. Dans le secteur Magazines, Groupe TVA publie de nombreux titres, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines au Québec. Le secteur Production et distribution se spécialise dans la production et la distribution d'émissions de télévision destinées au marché mondial. Les actions classe B de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Le présent rapport de gestion intermédiaire couvre les principales activités du premier trimestre 2026 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Les états financiers consolidés résumés de la Société pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2026 et 2025 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») dont, en particulier, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025, de même qu'avec les états financiers consolidés résumés au 31 mars 2026. Tous les montants sont en dollars canadiens.

## SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur Télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles ainsi que les activités de production commerciale et d'édition sur mesure notamment par l'entremise de sa filiale Communications Qolab inc. (« **Qolab** »).
- **Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels (« MELS »)** inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage et de sous-titrage (« **services d'accessibilité média** ») ainsi que les services de postproduction et de production virtuelle.
- **Le secteur Magazines** comprend les activités d'édition de magazines ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.
- **Le secteur Production et distribution**, par l'entremise, entre autres, des sociétés du groupe Incendo (« **Incendo** »), inclut les activités de production et de distribution d'émissions de télévision, de films et de téléseries destinés au marché mondial.

## **FAIT SAILLANT DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2025**

- Le 1<sup>er</sup> janvier 2026, la Société a procédé à la vente d'actifs de sa division TVA Films à Québecor Films inc., une filiale de QMI, pour un produit de disposition de 2 000 000 \$, plus le montant des passifs assumés dans le cadre de la transaction.

## **MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS**

Pour évaluer son rendement financier, la Société utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, les mesures financières qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

### **BAIIA ajusté**

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les (revenus) frais financiers, les frais de restructuration et autres, les impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) et la part du bénéfice dans des sociétés associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel d'amortissement des actifs corporels et incorporels, y compris toute charge de dépréciation d'actifs, ainsi que le coût associé à des mesures ponctuelles de restructuration, et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du BAIIA ajusté négatif avec la perte nette divulguée aux états financiers consolidés résumés de la Société.

### Tableau 1

#### Rapprochement du BAIIA ajusté négatif présenté dans ce rapport avec la perte nette divulguée aux états financiers consolidés résumés

(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2026	2025
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :		
Télédiffusion	778 \$	(19 713) \$
Services cinématographiques et audiovisuels	(1 880)	123
Magazines	105	(181)
Production et distribution	(77)	17
Éléments intersectoriels	78	(740)
	(996)	(20 494)
Amortissement	4 511	4 970
(Revenus) frais financiers	(312)	326
Frais de restructuration et autres	668	1 872
Recouvrement d'impôts	(1 525)	(7 269)
Part du bénéfice dans des sociétés associées	(63)	(84)
<b>Perte nette</b>	<b>(4 275) \$</b>	<b>(20 309) \$</b>

## ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

### Comparaison des premiers trimestres 2026 et 2025

**Revenus** de 117 793 000 \$, en baisse de 1 875 000 \$ (-1,6 %).

- Diminution dans les secteurs Services cinématographiques et audiovisuels (2 623 000 \$ ou -21,0 % des revenus du secteur), Magazines (1 322 000 \$ ou -18,9 %) ainsi que Production et distribution (859 000 \$ ou -45,2 %).
- Augmentation dans le secteur Télédiffusion (2 034 000 \$ ou 2,0 %).

**BAIIA ajusté négatif** de 996 000 \$, soit un écart favorable de 19 498 000 \$.

- Écart favorable dans les secteurs Télédiffusion (20 491 000 \$) et Magazines (286 000 \$).
- Écart défavorable dans les secteurs Services cinématographiques et audiovisuels (2 003 000 \$) ainsi que Production et distribution (94 000 \$).

**Perte nette attribuable aux actionnaires** de 4 275 000 \$ (-0,10 \$ par action de base) pour le premier trimestre de 2026, comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 20 309 000 \$ (-0,47 \$ par action de base) pour la même période de 2025. Cet écart favorable de 16 034 000 \$ (0,37 \$ par action de base) s'explique essentiellement par :

- l'écart favorable de 19 498 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté négatif; et
- l'écart favorable de 1 204 000 \$ au niveau des frais de restructuration et autres;

partiellement contrebalancés par :

- l'écart défavorable de 5 744 000 \$ au niveau du recouvrement d'impôts.

**Charge d'amortissement** de 4 511 000 \$, soit une baisse de 459 000 \$ qui s'explique essentiellement par la baisse de la charge d'amortissement associée à des actifs liés aux immeubles ainsi qu'à des équipements destinés à la location complètement amortis. Cette baisse a été contrebalancée en partie par la hausse de la charge d'amortissement pour des équipements techniques et des améliorations locatives en lien avec le plan de réorganisation annoncé le 2 novembre 2023 et découlant de l'achèvement du projet d'aménagement des nouveaux studios et du transfert des activités télévisuelles au 4545, rue Frontenac à Montréal.

**Revenus financiers** de 312 000 \$, soit un écart favorable de 638 000 \$ découlant principalement de l'absence de charge d'intérêts sur la dette auprès de la société mère, pour le premier trimestre 2026, en lien avec le remboursement de celle-ci en totalité à la fin de l'exercice 2025.

**Frais de restructuration et autres** de 668 000 \$ pour le premier trimestre de 2026 comparativement à 1 872 000 \$ pour la période correspondante de 2025, soit un écart favorable de 1 204 000 \$.

- Au cours du premier trimestre 2026, la Société a enregistré une charge de 1 205 000 \$ découlant de la réduction de postes et de la mise en place de mesures de réduction de coûts, principalement dans son secteur Télédiffusion (une charge de 2 194 000 \$ pour la période correspondante de 2025 dont 1 734 000 \$ dans le secteur Télédiffusion, 322 000 \$ dans le secteur Production et distribution ainsi que 138 000 \$ dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels).
- Le 1<sup>er</sup> janvier 2026, la Société a procédé à la vente d'actifs de sa division TVA Films à Québecor Films inc., une filiale de Québecor Média, pour un produit de disposition de 2 000 000 \$, plus le montant des passifs assumés dans le cadre de la transaction. Cette transaction a entraîné la comptabilisation d'un gain sur disposition de 575 000 \$.
- Au cours du premier trimestre 2025, la Société a comptabilisé un gain de 322 000 \$ lié à la liquidation d'un placement de portefeuille.

**Recouvrement d'impôts** de 1 525 000 \$ (taux d'imposition effectif de 26,0 %) au cours du premier trimestre 2026, comparativement à un recouvrement d'impôts de 7 269 000 \$ (taux d'imposition effectif de 26,3 %) à la même période de 2025, soit un écart défavorable de 5 744 000 \$ qui s'explique principalement par la diminution de la perte déductible à des fins fiscales. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

**Part du bénéfice dans des sociétés associées** de 63 000 \$ au premier trimestre 2026, comparativement à 84 000 \$ pour le trimestre correspondant de 2025, soit un léger écart défavorable de 21 000 \$ qui s'explique par la diminution des résultats financiers d'une entreprise associée dans le domaine de la télévision.

## ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

### Télédiffusion

#### Comparaison des premiers trimestres 2026 et 2025

**Revenus** de 103 927 000 \$, soit une augmentation de 2 034 000 \$ (2,0 %), essentiellement attribuable à :

- la hausse de 23,7 % des revenus d'abonnement de « TVA Sports », découlant principalement de la conclusion d'une entente, au cours du quatrième trimestre 2025, quant à l'augmentation des taux de redevances de la chaîne, ainsi que de la poursuite de la croissance de la plateforme de diffusion en continu, TVA Sports Direct, ainsi qu'à l'augmentation de 1,7 % des revenus publicitaires de la chaîne; et
- la hausse de 3,9 % des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées de divertissement, découlant aussi principalement de la conclusion d'une entente, au cours du quatrième trimestre 2025, quant à

l'augmentation des taux de redevances des chaînes, ainsi qu'à la hausse de 5,4 % des revenus d'abonnement des chaînes d'information en lien avec l'augmentation des taux de redevances également;

contrebalancées en partie par :

- la baisse de 22,4 % des revenus de Qolab découlant essentiellement d'un volume d'activités moindre;
- la baisse de 1,7 % des revenus publicitaires du Réseau TVA bien que les revenus numériques aient augmenté de 8,3 %; et
- la baisse de 13,3 % des revenus publicitaires des chaînes de divertissement et de 10,4 % des revenus publicitaires des chaînes d'information.

## Statistiques d'écoute du marché francophone

**Tableau 2**  
**Statistiques d'écoute du marché francophone**  
(Parts de marché en %)

<b>Premier trimestre 2026 vs Premier trimestre 2025</b>			
	<b>2026</b>	<b>2025</b>	<b>Écart</b>
<b>Chaînes généralistes francophones :</b>			
<b>TVA</b>	<b>21,8</b>	24,2	-2,4
<b>SRC</b>	<b>18,5</b>	15,1	3,4
<b>Noovo</b>	<b>5,0</b>	6,0	-1,0
	<b>45,3</b>	45,3	-
<b>Chaînes spécialisées et payantes francophones :</b>			
<b>TVA</b>	<b>17,3</b>	17,7	-0,4
<b>Bell Média</b>	<b>13,9</b>	12,7	1,2
<b>Corus</b>	<b>3,2</b>	3,7	-0,5
<b>SRC</b>	<b>7,2</b>	7,0	0,2
<b>Autres</b>	<b>4,5</b>	4,8	-0,3
	<b>46,1</b>	45,9	0,2
<b>Total chaînes anglophones et autres :</b>	<b>8,6</b>	8,8	-0,2
<b>Groupe TVA</b>	<b>39,1</b>	41,9	-2,8

Source : Numeris - Québec franco, 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars, l-d, 2h-2h, t2+.

Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2026, les parts de marché de Groupe TVA ont diminué de 2,8 parts par rapport à la période correspondante de 2025, passant de 41,9 parts à 39,1 parts, un résultat affecté ponctuellement par la couverture des Jeux olympiques de 2026 par d'autres diffuseurs, ainsi que par l'absence de la présentation de *La Confrontation des 4 nations*, qui avait été diffusée à « TVA Sports » au cours du premier trimestre 2025 et qui avait permis à la chaîne d'enregistrer d'importantes parts de marché.

Dans ce contexte, les parts de marché combinées des chaînes spécialisées de Groupe TVA ont été de 17,3 parts pour le premier trimestre de 2026 comparativement à 17,7 parts pour la même période de 2025, soit une diminution de 0,4 part. La chaîne de nouvelles et d'affaires publiques « LCN » conserve le titre de la chaîne spécialisée la plus écoutée au Québec avec ses 7,6 parts de marché, devançant même la chaîne généraliste Noovo, bien qu'elle ait connu un recul de 0,4 part par rapport au trimestre correspondant de 2025. La chaîne « TVA Sports » a affiché un repli de 0,5 part alors

que les parts de marché des chaînes de divertissement ont augmenté de 0,1 part, incluant une croissance de 0,5 part pour la chaîne « Évasion ». Finalement, la chaîne « QUB Télé » a connu une hausse de 0,4 part par rapport au trimestre correspondant de 2025.

Le Réseau TVA demeure en tête des stations généralistes avec ses 21,8 parts de marché. Le Réseau TVA a diffusé 2 des 5 émissions les plus regardées au Québec durant le premier trimestre 2026, dont la quotidienne *Indépendable* avec un auditoire moyen de près de 1,3 million de téléspectateurs ainsi que *La Voix* qui s'est démarquée avec près de 1,3 million de téléspectateurs également. Ces deux émissions se retrouvent respectivement en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> positions du top 5.

**BAIIA ajusté** de 778 000 \$, soit une variation favorable de 20 491 000 \$, expliquée principalement par :

- l'amélioration du BAIIA ajusté négatif du Réseau TVA découlant de la baisse de 19,5 % de ses charges d'exploitation, provenant essentiellement d'économies au niveau des coûts de contenu, des coûts liés au personnel, des coûts liés aux immeubles ainsi que des commissions sur ventes publicitaires en lien avec la mise en œuvre de plans de restructuration, en plus du renversement de la taxe sur les services numériques pour des périodes antérieures à 2026 à la suite de l'abrogation de la loi afférente au cours du premier trimestre 2026, qui a plus que compensé la baisse de ses revenus, principalement les revenus publicitaires;
- l'amélioration du BAIIA ajusté négatif de « TVA Sports », découlant de la baisse de 12,8 % de ses charges d'exploitation, dont une diminution des coûts de contenu, combinée à la hausse de ses revenus telle qu'expliquée ci-dessus;
- l'augmentation de 24,2 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées de divertissement découlant essentiellement de la baisse de 5,0 % de leurs charges d'exploitation, notamment au niveau des coûts de contenu; et
- la hausse de 12,0 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées d'information, attribuable principalement à la baisse de 5,5 % des charges d'exploitation de « LCN » en lien, entre autres, avec un décalage dans les dépenses de frais de publicité et de promotion de la chaîne, qui a plus que compensé la baisse de 2,3 % de ses revenus;

contrebalancées en partie par :

- la diminution de 66,6 % du BAIIA ajusté de Qolab découlant essentiellement de la baisse du volume d'activités.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 119,3 % pour le premier trimestre 2025 à 99,3 % pour le premier trimestre 2026. La baisse provient principalement de la diminution des charges d'exploitation.

## Services cinématographiques et audiovisuels

### Comparaison des premiers trimestres 2026 et 2025

**Revenus** de 9 877 000 \$, soit une baisse de 2 623 000 \$ (-21,0 %), principalement attribuable à :

- la diminution de 40,3 % des revenus générés par les activités de location de studios et d'équipements découlant d'un volume d'activités moins élevé pour des productions à l'interne au cours du premier trimestre 2026 par rapport au trimestre correspondant de 2025;
- les baisses respectives de 42,8 % et de 12,6 % des revenus de location de mobiles et de postproduction en lien avec la baisse du volume d'activités pour ces services; et

- la baisse de 7,2 % des revenus d'accessibilité média découlant principalement d'un ajustement rétroactif non récurrent comptabilisé au cours du premier trimestre 2025 au niveau des crédits d'impôts;

contrebalancées en partie par :

- la hausse des revenus de production virtuelle découlant d'un volume d'activités plus élevé.

**BAIIA ajusté négatif** de 1 880 000 \$, soit une variation défavorable de 2 003 000 \$, découlant principalement de la diminution de la rentabilité des activités de location de studios, d'équipements et de mobiles expliquée essentiellement par la baisse du volume d'activités, contrebalancée en partie par l'augmentation de la rentabilité des activités de production virtuelle découlant de la hausse du volume d'activités.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 99,0 % pour le premier trimestre 2025 à 119,0 % pour le premier trimestre 2026. Cette hausse provient de la baisse plus importante des revenus que la diminution des charges d'exploitation.

## Magazines

### Comparaison des premiers trimestres 2026 et 2025

**Revenus** de 5 688 000 \$, soit une baisse de 1 322 000 \$ (-18,9 %), principalement attribuable aux baisses de 26,5 % de l'aide provenant du Fonds du Canada pour les périodiques, de 14,7 % des revenus en kiosque, de 20,4 % des revenus d'abonnement ainsi que de 17,1 % des revenus publicitaires. Ces baisses découlent principalement de la réduction du nombre de parutions pour certains titres.

#### Fonds du Canada pour les périodiques

Le 1<sup>er</sup> avril 2010, le gouvernement canadien a instauré le FCP qui offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien. En 2020, le ministre du Patrimoine canadien a annoncé la modernisation de ce fonds avec l'objectif de miser davantage sur la création de contenu canadien, un changement prenant effet pour le cycle de subventions débutant le 1<sup>er</sup> avril 2021 et prévoyant une période de transition de cinq ans, à la fin de laquelle les changements apportés au programme seront tous en vigueur. Ainsi, au 31 mars 2026, la période de transition est complétée. Compte tenu que l'ancienne méthode d'attribution des subventions était davantage axée sur la diffusion des titres, ce changement a et continuera d'avoir un impact majeur sur le montant d'aide gouvernementale dont bénéficie ce secteur d'activités depuis la transition. L'ensemble de l'aide reliée à ce fonds est entièrement enregistré à titre de revenus et représente 21,3 % des revenus du secteur pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2026 (23,5 % pour la période correspondante de 2025).

**BAIIA ajusté** de 105 000 \$, soit une variation favorable de 286 000 \$ découlant principalement d'économies, notamment au niveau des coûts liés au personnel et aux pigistes, des frais d'impression, des frais de distribution ainsi que de recyclage, qui ont plus que compensé la baisse des revenus, telle qu'expliquée ci-dessus.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 102,6 % pour le premier trimestre 2025 à 98,2 % pour le premier trimestre 2026. Cette baisse provient de la diminution plus importante des charges d'exploitation que la baisse des revenus.

## Production et distribution

### Comparaison des premiers trimestres 2026 et 2025

**Revenus** de 1 043 000 \$, soit une diminution de 859 000 \$ (-45,2 %), principalement attribuable au transfert des activités de la division TVA Films à Québecor Films inc. le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 47,8 % des revenus de ce secteur pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2026 alors qu'elles représentaient 19,9 % pour la période correspondante de 2025.

**BAIIA ajusté négatif** de 77 000 \$, soit une variation défavorable de 94 000 \$, expliquée principalement par la marge brute totale moins élevée pour Incendo, contrebalancée en partie par des économies au niveau des frais administratifs d'Incendo.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 107,4 % pour le premier trimestre 2026 contre 99,1 % pour la même période de 2025. Cette hausse s'explique principalement par la diminution plus importante des revenus que la baisse des charges d'exploitation.

### **FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE**

Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau 3 suivant :

**Tableau 3**  
**Résumé des flux de trésorerie de la Société**  
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	12 097 \$	(30 601) \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(134)	(4 703)
Dispositions d'actifs	2 000	-
Autres	(532)	(278)
<b>Variation des espèces et (augmentation) de la dette</b>	<b>13 431 \$</b>	<b>(35 582) \$</b>
	<b>31 mars 2026</b>	<b>31 décembre 2025</b>
<b>Situation à la fin :</b>		
Tranche à court terme de la dette auprès de la société mère	- \$	- \$
Moins : espèces	(26 709)	(13 278)
<b>(Espèces)</b>	<b>(26 709) \$</b>	<b>(13 278) \$</b>

## Activités d'exploitation

**Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation** en hausse de 42 698 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2026 par rapport à la période correspondante de 2025 principalement dû à :

- la variation nette favorable de 21 527 000 \$ au niveau des actifs et passifs d'exploitation, notamment des écarts favorables au niveau des débiteurs ainsi que des droits de contenu à payer, contrebalancés en partie par un écart défavorable au niveau du contenu audiovisuel; et
- l'écart favorable de 19 498 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté négatif.

**Fonds de roulement** de 95 803 000 \$ au 31 mars 2026 comparativement à un fonds de roulement de 94 470 000 \$ au 31 décembre 2025. Cet écart favorable de 1 333 000 \$ est principalement attribuable à la diminution des créditeurs, charges à payer et provisions ainsi qu'à la hausse des espèces, contrebalancées en partie par la baisse des débiteurs.

## Activités d'investissement

**Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels** de 134 000 \$ pour le premier trimestre de 2026, comparativement à 4 703 000 \$ pour la même période de 2025, soit une baisse de 4 569 000 \$ (-97,2 %). Cette baisse s'explique essentiellement par une diminution des projets d'investissement en immobilisations corporelles et en actifs incorporels budgétés pour l'exercice en cours ainsi que par l'achèvement du projet d'aménagement des nouveaux studios et du transfert des activités télévisuelles au 4545, rue Frontenac à Montréal au cours de l'exercice 2025.

**Dispositions d'actifs** pour 2 000 000 \$ pour le premier trimestre de 2026 découlant de la vente des actifs de la division TVA Films à Québecor Films inc. (nulles pour la période correspondante de 2025).

## Activités de financement

**Dette auprès de la société mère** (excluant les frais de financement reportés) nulle au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025.

## Situation financière au 31 mars 2026

**Liquidités disponibles nettes** de 146 709 000 \$, soit une facilité de crédit renouvelable disponible et inutilisée de 120 000 000 \$ ainsi que des espèces de 26 709 000 \$.

Au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025, aucune somme n'était prélevée sur la facilité de crédit renouvelable auprès de QMI.

Le 28 juin 2023, la Société a conclu une facilité de crédit renouvelable garantie de 120 000 000 \$ venant à échéance le 15 juin 2025, intervenue avec QMI en tant que prêteur. Le 12 juin 2025, la Société a amendé celle-ci afin de proroger son échéance du 15 juin 2025 au 30 juin 2026. Cette facilité de crédit renouvelable porte intérêt au *Canadian Overnight Repo Rate Average* (« CORRA ») ou au taux préférentiel du Canada, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement de la Société.

Le 28 juin 2023, la Société a également procédé à la clôture d'une facilité de crédit renouvelable garantie de 20 000 000 \$, remboursable sur demande. Cette facilité de crédit à demande porte intérêt au taux préférentiel du Canada ou au taux préférentiel des États-Unis, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement de la Société.

Les deux facilités de crédit comportent certaines clauses restrictives ainsi que des représentations et garanties standards pour ce type d'ententes.

Au 31 mars 2026, aucune somme n'était prélevée sur la facilité de crédit à demande, alors que des lettres de crédit étaient en circulation pour un montant total de 1 748 000 \$. Au 31 décembre 2025, aucune somme n'était prélevée sur la facilité de crédit à demande, alors que des lettres de crédit étaient en circulation pour un montant total de 1 723 000 \$.

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés sur une base annuelle par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles externes et auprès de la société mère devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière d'investissement en immobilisations corporelles et actifs incorporels, d'acquisitions d'entreprises, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiements d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes et d'obligations locatives, de contributions conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de dividendes aux actionnaires et pour respecter ses engagements et garanties.

Au 31 mars 2026, la Société respectait toutes les conditions relatives à ses facilités de crédit renouvelables.

### **Analyse du bilan consolidé au 31 mars 2026**

#### **Tableau 4**

#### **Bilans consolidés de Groupe TVA**

#### **Analyse des principales variations entre les 31 mars 2026 et 31 décembre 2025**

(en milliers de dollars)

	<b>31 mars 2026</b>	31 décembre 2025	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
<b><u>Actif</u></b>				
Débiteurs	<b>115 293 \$</b>	154 453 \$	(39 160) \$	Impact de l'encaissement de certains comptes à recevoir de sociétés sous contrôle commun ainsi que de la baisse du volume dans certains secteurs d'activités.
<b><u>Passif</u></b>				
Créditeurs, charges à payer et provisions	<b>128 758 \$</b>	155 441 \$	(26 683) \$	Impact du paiement de soldes dus à des sociétés associées et à des fournisseurs externes et de la baisse du volume d'activités.

## **INFORMATIONS ADDITIONNELLES**

### **Obligations contractuelles**

Les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation de la Société comprennent les remboursements de capital et d'intérêts sur les obligations locatives, les paiements pour des contrats d'acquisition de contenu audiovisuel ainsi que les engagements relatifs aux dépenses en immobilisations corporelles, actifs incorporels et autres engagements.

Afin d'obtenir un résumé des obligations contractuelles de la Société, veuillez vous référer au rapport de gestion annuel de Groupe TVA pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025. En date du 31 mars 2026, aucune modification significative n'a été apportée aux obligations contractuelles importantes de la Société depuis la fin de l'exercice précédent.

### **Opérations conclues entre sociétés apparentées**

La Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du premier trimestre 2026, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 28 266 000 \$ (28 758 000 \$ au premier trimestre 2025). La légère baisse provient principalement d'une diminution des services de location, de production et de postproduction auprès de sociétés associées, nette d'une augmentation des revenus de publicité auprès de sociétés sous contrôle commun.

Pour le premier trimestre de 2026, la Société a constaté des charges liées à des achats de contenu, à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes, des honoraires pour des services de presse, des services technologiques, numériques et autres provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées pour un total de 32 282 000 \$ (30 226 000 \$ pour le premier trimestre de 2025). La hausse provient principalement d'une augmentation des achats de contenu auprès de sociétés associées, nette d'une diminution des commissions sur ventes et des honoraires de gestion du contenu auprès de la société mère et d'une baisse des achats de publicité auprès d'une société sous contrôle commun.

De plus, au cours du premier trimestre 2026, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 210 000 \$ (340 000 \$ au premier trimestre 2025). La diminution des honoraires de gestion facturés découle de la mise en place de plans de restructuration, entraînant une diminution du coût des services rendus. Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 1 979 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2026 (2 239 000 \$ pour la période correspondante de 2025) ainsi que des frais de disponibilité pour un montant de 232 000 \$ sur la facilité de crédit renouvelable garantie (des intérêts et frais de disponibilité de 820 000 \$ pour la période correspondante de 2025).

## Capital-actions

Le tableau 5 présente les données du capital-actions de la Société. De plus, 640 450 options d'achat d'actions classe B de la Société étaient en circulation au 10 avril 2026.

**Tableau 5**  
**Capital-actions en circulation au 10 avril 2026**  
(en actions et en dollars)

	Émises en circulation	Valeur comptable
Actions ordinaires classe A	4 320 000	0,02 \$
Actions classe B	38 885 535	5,33 \$

## Contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS. Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2026, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

## Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes. Par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur Internet à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et [www.groupetva.ca](http://www.groupetva.ca).

## Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujétiés à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre à », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figure la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques reliés à la perte de clients clés dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels ainsi que dans le secteur Production et distribution), les risques reliés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques reliés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage, les risques reliés aux relations de travail, les impacts liés à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels, ainsi que les risques liés aux urgences en matière de santé publique, et toute mesure d'urgence mise en œuvre par le gouvernement.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et [www.groupepva.ca](http://www.groupepva.ca), y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 11 mai 2026 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 11 mai 2026

**Tableau 6**  
**SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES**

(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

	2026		2025		
	31 mars		31 déc.	30 sept.	30 juin
<b>Exploitation</b>					
Revenus	117 793	\$	185 543	\$	106 192 \$ 129 415 \$
(BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté	(996)	\$	50 090	\$	18 500 \$ 1 754 \$
(Perte) bénéfice net(te) attribuable aux actionnaires	(4 275)	\$	31 877	\$	8 012 \$ (4 793) \$
<b>Données par action de base et diluées</b>					
Résultat par action de base et dilué	(0,10)	\$	0,74	\$	0,19 \$ (0,11) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation et diluées (en milliers)	43 206		43 206		43 206 43 206
	2025		2024		
	31 mars		31 déc.	30 sept.	30 juin
<b>Exploitation</b>					
Revenus	119 668	\$	146 701	\$	112 416 \$ 143 951 \$
(BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté	(20 494)	\$	5 031	\$	12 221 \$ 13 170 \$
(Perte) bénéfice net(te) attribuable aux actionnaires	(20 309)	\$	(1 143)	\$	2 608 \$ (2 905) \$
<b>Données par action de base et diluées</b>					
Résultat par action de base et dilué	(0,47)	\$	(0,03)	\$	0,06 \$ (0,07) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation et diluées (en milliers)	43 206		43 206		43 206 43 206

- Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités causés, entre autres, par les variations saisonnières des revenus publicitaires, les habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public, les besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux, la demande de contenu de la part des télédiffuseurs mondiaux et les calendriers de livraison afférents. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité.
- Dans le secteur Télédiffusion, les charges d'exploitation varient principalement en fonction des coûts de programmation qui sont directement reliés aux stratégies de programmation et à la diffusion des événements sportifs en direct, alors que dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels, les charges d'exploitation varient en fonction des besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux. Dans le secteur Magazines, les charges d'exploitation varient en fonction des sorties de magazines qui peuvent varier d'un trimestre à l'autre alors que dans le secteur Production et distribution, les charges d'exploitation varient en fonction des calendriers de livraison ainsi que des revenus estimatifs futurs.

Par conséquent, les BAIIA ajustés des périodes intermédiaires peuvent varier d'un trimestre à l'autre.